

# Le CNDS nouveau est arrivé !

Nous sommes nombreux à avoir renoncé à constituer des demandes de subventions CNDS à cause des critères restrictifs et de la difficulté à remplir les formulaires en ligne sur Internet.

Deux nouvelles, *la mauvaise* : rien ne change pour remplir les formulaires en ligne sont identique sur CompteAsso.

**La bonne ?** Les critères sont fixés par notre fédération et les formations sont de nouveau éligibles aux subventions.

Vous pouvez donc préparer vos budgets de clubs ou commissions avec un volet formation subventionné.

Nous vous communiquerons plus de détails très prochainement.